

BENI-MESSOUS

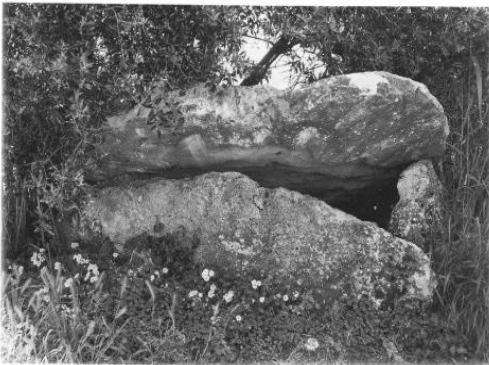
Béni-Messous est situé dans la proche banlieue ouest d'Alger à environ 8 km.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Les dolmens de Béni-Messous sont situés à moins de 20 kilomètres d'Alger. Ils furent construits sur les deux versants du ravin et la partie du plateau voisin de l'oued Béni-Messous qui descend du massif de la Bouzaréa. Cet oued qui a taillé un ravin profond de plus de 50 mètres porte actuellement sur les cartes le nom de Béni-Messous qui est celui d'une tribu anciennement installée au nord de Cheraga. Les anciennes publications parlent de l'oued Tarfa ; ce nom est employé pour la dernière fois en 1898.



En 1830, le petit douar des Béni-Messous qui était assis non loin d'un antique aqueduc romain sur la rive droite de l'oued éponyme, avait déjà sa petite mosquée, la première dans toute la contrée avec son amas de gourbis qui l'entournaient. Nombreux sont les saints personnages qui avaient à une certaine époque choisi la région comme lieu de retraite à l'instar de Sidi Ben Sellam, Sidi Saâdi, Sidi El Mekhfi ainsi que Sidi Ben Ali dont l'agent de renseignement Boutin avait fait Sidi Benedi dans ses plans qui avaient servi à l'invasion du pays en 1830.

Ce petit hameau sur collines verdoyantes du fahs algérois était à l'époque ottomane le lieu de vie primitif d'une ancienne tribu constituée de maures et de kouloughlis vivant au pied du massif de Bouzaréah, sur les berges du célèbre cours d'eau qui était à l'origine connu sous l'appellation de l'oued el Messous.

Avec le temps, le nom un peu long de Béni-el-oued-el-Messous que cette peuplade avait hérité à cause de sa situation près dudit ruisseau, fut abrégé pour devenir Béni-Messous (Source : <https://elwatan-dz.com/escapade-dans-le-fahs-algerois-beni-messous-ou-la-tribu-de-oued-el-messous>).

Le Fahs d'Alger est un terme historique qui désigne les environs de la ville d'Alger ; notamment par opposition à sa médina : la Casbah d'Alger. L'expression est en vigueur jusqu'en 1930 pour désigner couramment la périphérie du centre historique d'Alger.

D'un point de vue géographique le Fahs couvre une grande partie du Sahel algérois Sahel ; il s'étend des portes de la médina jusqu'au commencement de la plaine de la Mitidja.



Monument du Bois des Cars

Présence française 1830 - 1962

Le 30 avril 1827, à Alger, le dey Hussein soufflette de son éventail le consul de France M. Deval qui avait refusé de s'engager sur le remboursement d'un prêt. C'est le prétexte à une tension entre les deux pays qui débouche trois ans plus tard sur la conquête de l'Algérie. [Ndlr : *il existe d'autres versions dont celle liée au pillage du trésor du Dey, issu en grande partie de la vente des esclaves ou des rançons perçues*].



DEVAL



HUSSEIN Dey



DE BOURMONT

Le coup d'éventail est le *casus belli* qui provoque le blocus maritime d'Alger par la marine française.

Le 12 juin 1827 une escadre française arrive à Alger et exige du Dey qu'une députation vienne à bord du navire amiral et salue le drapeau français. Hussein se moque de cet ultimatum et le capitaine de vaisseau Collet, commandant l'escadre, décrète le blocus de la ville.

Le 4 octobre 1827 une escadre algéroise tente de forcer notre blocus. Supérieure en nombre, elle est décimée par le feu des français et se retire.

Les palabres durent jusqu'au 27 janvier 1829 où Charles X reconnaît l'échec des négociations.

Le 3 août 1829 une chaloupe de la frégate "*Duchesse de Berry*" poursuivant une felouque barbaresque, a été jetée sur le rivage. Les marins sont attaqués par plus d'un millier d'Arabes ; ils sont massacrés et mutilés. Leurs têtes coupées seront payées 100 piastres chacune par le Dey. L'ambiance locale est ainsi donnée !

L'Amiral La-Bretonnière, successeur de Collet, malade et rapatrié en France, donne l'ordre de lever le blocus et d'appareiller. En dépit du pavillon parlementaire, les batteries d'Alger ouvrent le feu sur "*La Provence*" portant la marque de l'Amiral qui continue d'évoluer sans riposter. 80 coups de canon sont tirés ; ce n'est plus un affront, c'est un crime !

Confronté deux ans plus tard à la fronde des députés, le roi Charles X éprouve le besoin de restaurer au plus vite son image. C'est ainsi que, le 3 mars 1830, dans le discours du trône, il évoque pour la première fois l'idée d'une expédition punitive destinée à obtenir réparation de la dette ainsi qu'à détruire le repaire de corsaires installé dans la régence d'Alger et mettre fin, définitivement, aux excès des barbaresques depuis plus de trois siècles.

Le comte Louis de Bourmont, ministre de la Guerre dans le gouvernement Polignac, est nommé «*Commandant en chef de l'expédition en Afrique*». La flotte appareille de Toulon, le 25 mai 1830, avec 453 navires, 83 pièces de siège, 27 000 marins et 37 000 soldats.



CHARLES X (1757/1836)



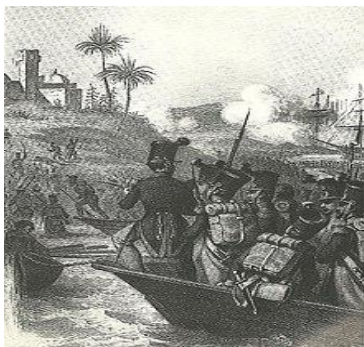
DUPERRE (1775/1846)

La flotte de guerre est commandée par le vice-amiral Guy-Victor DUPERRE.

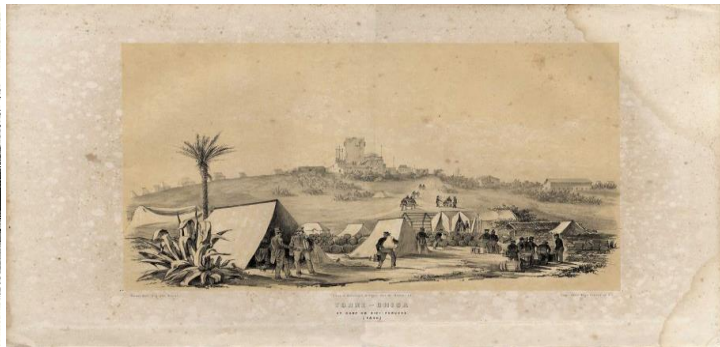
Débarquement à SIDI-FERRUCH

« La presqu'île de Sidi-Ferruch, située entre deux baies profondes, avaient été choisies comme point de débarquement. On croyait que les troupes de la Régence y avaient élevé des fortifications. Mais non, aucune précaution défensive n'avait été assurée. La tour d'observation de Torre-Chica, située à la pointe de Sidi-Ferruch, et adossée à une mosquée, n'avait pas été fortifiée.

« Le 14 juin, à 3 heures du matin, de nombreuses embarcations, remorquées par des bateaux à vapeur, débarquèrent les trois brigades de la 1^{ère} division (Berthezene). Matelots et soldats, excités par les sons d'une musique guerrière, se précipitèrent vers la tour de Torre-Chica, en criant « *Vive le Roi !* » Ils n'éprouvèrent aucune résistance et arborèrent le drapeau blanc sur la tour, que venaient d'abandonner quelques cavaliers arabes, accompagnés du religieux musulman commis à la garde de la mosquée.



SIDI-FERRUCH



TORRE-CHICA

« A 5 heures, toute la division, composée de 6 régiments, se trouva en ordre de bataille sur la petite péninsule ; une batterie de campagne répondait déjà au feu des canons que les ennemis avaient établis sur les hauteurs voisines. Le Général De-Bourmont, descendu à terre avec la 2^{ème} division (Loverdo), lança en avant la division Berthezene et lui fit enlever les batteries musulmanes et disperser quelques milliers d'ennemis, dont les fusils à longue portée commençaient à inquiéter nos troupes. Cette opération, secondée par l'artillerie des bateaux à vapeur, alors embossés de chaque côté de la presqu'île, fut rapidement conduite et le débarquement put se terminer sans encombre. La 3^{ème} division (d'Escars) descendit à terre. Le génie, sous les ordres du général Valaze, traça une ligne de retranchement, avec le 23^e de ligne, pour fermer la presqu'île du côté de la campagne.

« A midi, l'armée entière était débarquée, ainsi que 4 batteries d'artillerie de campagne et une de montagne. La pointe de Sidi-Ferruch, fortifiée de fossés et de retranchement, forma un vaste camp, où nos troupes construisirent en quelques heures, une ville militaire faite de toiles et de branches d'arbres. Le quartier général était installé à Sidi-Ferruch [Extrait du récit de M. Jules Trousset issu d'*Histoire d'un siècle*]

Champ d'Honneur : les trois premiers morts

■ Lieutenant ASTRUC Pierre (4^e de lignes), le Fourrier COURTOIS et le Caporal REMIE tués le 14 juin 1830 à TORRE-CHICA ; « *Les Arabes leur avaient coupé la tête, ainsi que les mains et les pieds de l'officier. Heureusement les marques des nombreux coups de feu et de baïonnettes sur les corps témoignaient que ces mutilations n'avaient été infligées qu'à des cadavres (JMO du 79^e d'Infanterie (ex 4^e léger) Archives)* » ■

De son côté, Alger est informé depuis deux mois par les journaux français, mais aussi par les Anglais, que le débarquement s'effectuera à Sidi-Ferruch, mais pensant qu'il s'agit d'une ruse, Ibrahim Agha, et gendre du dey Hussein, a établi son quartier général à l'Est d'Alger, à Maison-Carrée. Le Dey lui-même a décidé de ne pas

s'opposer au débarquement, redoutant le feu de la marine contre ses troupes, et pensant que son armée fera mieux contre les Français dans l'intérieur des terres.

Hussein Dey avait rassemblé une armée hétéroclite s'appuyant sur la milice janissaire et renforcée par les contingents fournis par les beys d'Oran, de Constantine et du Titteri. Son commandement a été confié à l'Agha Ibrahim. Selon les sources, les estimations concernant l'effectif total de cette armée varient de 30 000 à 50 000 hommes. Cependant, cette armée s'était particulièrement mal préparée à l'expédition française, le Dey surestimant sa propre puissance, ne fit appel qu'à la moitié des troupes dont il disposait.

En 1830 les soldats de la 2^e division du général Loverdo qui combattirent dans le secteur pour protéger le flanc droit du camp de Sidi-Ferruch, purent découvrir, de la mer vers l'intérieur des terres, le paysage suivant : une immense plage avec sans doute au large les bateaux du corps expéditionnaire à l'ancre, ensuite des dunes de sable non boisées poussant des langues envahissantes sur les terrains voisins. Ces dunes empêchant tout écoulement des eaux de ruissellement vers la mer faisaient de la plaine limitrophe une zone marécageuse, envahie d'une végétation épaisse et luxuriante.

Avant d'arriver à Alger, le 5 juillet 1830 avec la capitulation du Dey d'autres batailles furent nécessaires :

- 19 juin : Bataille de Staouéli ;
- 24 juin : Bataille de Sidi-Khalef ;
- 25 au 28 juin : Bataille de Dély-Ibrahim ;
- 4 juillet : Prise du Fort l'Empereur.

Le 5 juillet 1830, le Dey Hussein signe le traité qui met fin au régime de la Régence d'Alger. Ce traité sanctionne la prise d'Alger contre le respect de garanties — notamment des biens, de la religion et des coutumes locales — par les troupes françaises. Le 10 juillet, le dey quitte Alger avec son harem, sa famille et une suite comprenant 118 personnes dont 58 femmes. Il embarque à bord de la frégate *Jeanne d'Arc*. Après avoir fait escale à Naples le 3 août, il séjournera à Livourne puis à Gênes. Il mourra à Alexandrie en 1838.

Environ 1 300 janissaires sont expulsés, seuls ceux âgés, ou mariés sont autorisés à rester à Alger.

(Source *GALLICA*) : En 1844, le courrier d'Afrique mentionnait : « Béni-Messous est un petit canton situé entre la commune de Bouzaréah et celle de Cheraga ; on y trouve une petite tribu qui porte ses produits au marché d'Alger et vit tranquillement et laborieusement au milieu de nos cultivateurs qui emploient souvent des journaliers aux travaux agricoles.

Les jardins réussissent très bien à Béni-Messous ; les récoltes y sont plus tardives de trois semaines à un mois, que dans les autres localités ; ce qui fait que les jardiniers, malgré l'excellence du sol, préfèrent cultiver, pour leurs primeurs, d'autres points où la terre est plus chaude et la végétation plus active. Mais Béni-Messous n'y perd rien ; car il est en grande partie couvert de vignes plantées avant la conquête ; elles sont prospères, et la récolte des raisins y est mieux assurée que dans d'autres lieux, parce que la fraîcheur du sol et son exposition préservent ce territoire de la fâcheuse influence du vent du midi, qui souvent dessèche le raisin avant sa maturité.

La pirale, qui, en Algérie aussi bien qu'en France, fait des ravages dans les vignes, se multiplie moins dans les terres fraîches que dans les terrains sablonneux ou calcaires. Les céréales viennent aussi à merveille à Béni-Messous »

En 1847 le Général Bugeaud signa la création des trois communes Bouzaréah, Cheragas, Dely-Ibrahim où Béni Messous était limitrophe comme tribu.

Le village s'est constitué sur la rive gauche de l'Oued Béni-Messous près du mausolée de Sidi Saadi. A la fin du 19^e siècle, un dépôt de mendicité et un orphelinat sont créés non loin sur la route qui mène à Air-de-France. Le site deviendra ensuite un hospice puis un hôpital et un site militaire, le camp Basset est créé non loin.



Camp Basset

DELY-IBRAHIM (Source *Anom*) : Centre créé en 1832, commune délimitée par arrêté du 22 avril 1835, érigée en commune de plein exercice par décret du 31 décembre 1856. Dély-Ibrahim est rattaché à Alger par arrêté du 7 mars 1959 et en constitue le 7^e arrondissement avec Air-de-France et El-Biar.

Dély-Ibrahim avait comme annexe :

BENI-MESSOUS : Centre de population créé vers 1845, sur le plateau du même nom.



La mairie.

- Auteur : M. Jules DUVAL (1850) -

DELY-IBRAHIM : « Village fondé en 1832, par le Duc de Rovigo, sur une hauteur, à 10 km au Sud-ouest d'Alger, pour recevoir des émigrants alsaciens qui se rendaient en Amérique et qu'au Havre on dirigea vers l'Algérie. Une partie fut distribuée à Dély-Ibrahim, l'autre partie à Kouba.

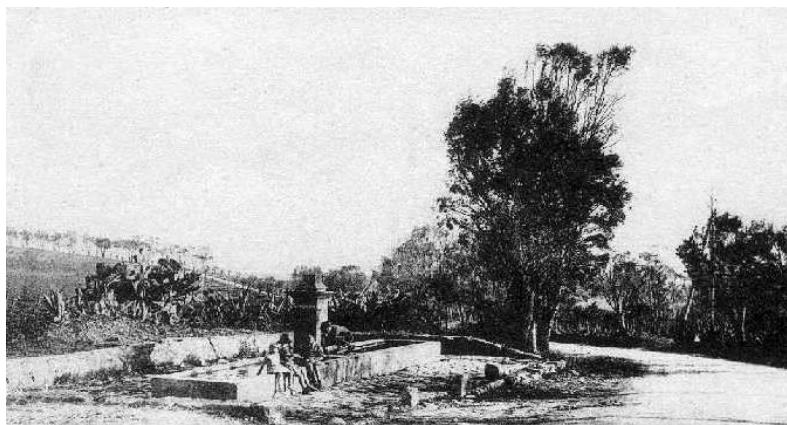
« Ce furent les premiers essais de colonisation tentés en Afrique, mais dans les plus mauvaises conditions imaginables, ce qui les rendit plus nuisibles qu'utiles à la cause générale de la colonie. Le rôle premier de Dély-Ibrahim était tout militaire : c'était un avant-poste d'Alger, observant tout le canton et faisant sentir son influence sur Staouéli et Sidi-Khalef. Un territoire trop restreint, quoique fertile, arrête le développement de l'agriculture ; aussi l'administration s'occupe-t-elle de l'agrandir.

« Jusqu'en 1842 il n'y avait pas assez d'eau à Dély-Ibrahim, surtout en été ; les habitants étaient obligés d'aller avec des voitures s'approvisionner au bassin de la Chasse, distant de 1 600 mètres. Pour éviter l'encombrement et la perte d'une partie des eaux, au lieu de l'agrandir, on établit un second bassin à 850 mètres du village. Un troisième bassin a été creusé à 250 mètres, alimenté par une source qui fournit, même pendant les grandes chaleurs, 4 000 litres d'eau par 24 heures. Malgré ces travaux, on signale encore l'insuffisance des eaux comme un obstacle au progrès agricole sur certains points.

« Le climat y est d'une salubrité parfaite, due à l'altitude très élevée, qui varie de 200 à 275 mètres : un mont conique se détache à une hauteur de 264 mètres. Longtemps restées en friche, les campagnes de Dély-Ibrahim sont maintenant couvertes de cultures très productives, dont le débouché naturel est Alger, avec qui ce village communique par la route d'Alger à Douera.

« Quant à la situation générale, les débuts, avons-nous dit, furent très malheureux, les émigrants étant dépourvus de toutes ressources, et privés d'ailleurs des conditions normales de travail agricole. Bientôt la construction du camp de Dély-Ibrahim et surtout de la route d'Alger à Douera, leur vint en aide.

« En 1838 Dély-Ibrahim était sorti de sa pénible position, il comptait plus de 400 habitants et près de 100 maisons, dont une partie construite en pierres : les bestiaux des colons faisaient des charrois pour l'administration. L'abandon du camp et l'ouverture de la route d'Alger à Blida par la plaine ayant réduit ces ressources, les colons ont dû se tourner vers la culture, et ils ont trouvé une aisance plus solide. On signale chez M. Mazerès, maire de Dély-Ibrahim, des vignobles remarquables par leur étendue et leurs produits, qui font partie d'une ferme bien tenue.



L'Abreuvoir de DELY-IBRAHIM

« *Constructions* : 66 maisons d'une valeur de 51 000 francs ; 10 hangars, 23 écuries ou étables, 7 puits et norias : 9 828 francs ;
Bétail : 15 chevaux, 10 mulet, 6 ânes, 98 bœufs, 30 vaches, 60 chèvres, 50 moutons et 50 porcs ;
Matériel Agricole : 25 charrues, 27 voitures, 2 tombereaux ;
Plantations : 300 arbres ;
Territoire concédé : 252 hectares, dont 222 hectares défrichés ;
Récoltes (1852) : Sur 155 hectares cultivés en céréales, 616 hectolitres de blé tendre, 224 d'orge, 40 de seigle, 938 d'avoine, 100 de maïs, 75 de fèves, d'une valeur totale de 21 565 francs » [*Fin citation de M. DUVAL*).



1931 : Le « Dépôt de mendicité » de Béni-Messous va être remis en service (Source : *Journal l'Afrique du Nord illustré*)

« On s'occupe beaucoup, en ce moment, de remettre en état le domaine de Béni-Messous qui, avant la guerre et jusqu'en 1916, fut effectivement « un dépôt de mendicité ». C'est là, en effet, qu'étaient conduits tous les chemineaux des deux sexes et de toutes nationalités qui se rencontraient sur les routes du bled et aussi dans les rues des villages et des villes. Grâce aux renseignements que nous fournis, avec sa grande amabilité coutumière, M. Gavarry, l'architecte chargé par le Gouvernement de l'aménagement du domaine, nous avons pu visiter en détail les anciennes organisations et les comparer avec celles dont la mise en service ne saurait attendre plus longtemps.

« Les anciens bâtiments ne sont plus que des ruines. Une porte voûtée, surmontée d'une grande plaque de marbre portant l'inscription : « dépôt départemental de mendicité créé le 1^{er} mars 1875 » laisse entrevoir, dès l'abord, une végétation indisciplinée qui envahit les cours. A l'intérieur, les diverses portes sont surmontées de planchettes sur lesquelles subsistent des vestiges de plaques de cuivre ajouré indiquant : « Boulangerie », « Cuisine », « Magasin aux vivres », etc...La boulangerie est aujourd'hui transformée en cimetière d'instruments aratoires ; le réfectoire est encombré de vieilles tables, de fers de lits tordus et rouillés. Dans une seconde cour se dresse encore un long lavabo en maçonnerie sur lequel, derniers témoins, sont encore scellés trois ou quatre robinets de cuivre. Plus loin se trouve l'Infirmierie des femmes. Les fenêtres, ornées de grilles, sont presque totalement obstruées par les toiles d'araignées se confondant avec les lambeaux de toile de sac qui servaient de rideau. La salle est lugubrement sombre. Aux murs sont encore accrochées de petites tablettes de bois où sont collées des étiquettes portant chacune un nom et une date : « Boumezil Zéhaïr, entrée le 20 mars 1912 », « Mary Catherine, entrée le 15 novembre 1907 ». Combien de femmes, misérables épaves, ont connu ce coin sombre quelques jours de bonheur avant de reprendre la route ou bien avant de mourir.

« D'autres cours font suite à ces bâtiments. Là, l'herbe folle a prospéré partout ; il y croît aussi des figuiers et une treille qui, malgré son abandon, produit de belles grappes. Enfin, un dernier bâtiment à étage. Le rez-de-chaussée est encombré de caisses à lapins. Un escalier de marbre conduit au premier étage. La toiture d'une aile s'est effondrée et le parquet est jonché de plâtras, de fers de lits, de gouttières d'infirmes et de matelas éventrés qui offrent le plus parfait spectacle de dévastation. On croirait voir encore un des hôpitaux du front après le passage de la mitraille.

« C'est, en effet, la guerre qui, indirectement, a fait de ce refuge de miséreux une ruine de plus. Depuis 1916, ce domaine de 74 hectares, avec des bâtiments de plus de 100 mètres de long, a dû être abandonné. Après avoir fonctionné depuis sa création jusqu'au milieu de la guerre, ce dépôt de mendicité a vu décroître sa clientèle. A partir de cette époque, il n'y eut plus de mendiants, ou plus exactement, on avait d'autres chats à fouetter que de continuer à s'occuper d'eux. Les quelques idiots et épileptiques qui y demeuraient encore furent expédiés à Douera. Et cependant, c'était là une bien bonne chose pour les malheureux qui, ramassés par les services spéciaux

étaient amenés à Béni-Messous où on les réconfortait moralement et physiquement. Lorsqu'ils étaient aptes à reprendre la route, ils se dirigeaient vers Staouéli où les Trappistes les hébergeaient encore pendant trois jours...puis ils se laissaient reprendre et revenaient à Béni-Messous.

« Les fêtes du Centenaire ont permis de faire quelques économies. C'est sur ces sommes que deux millions ont été prélevés pour la remise en état des ruines de Béni-Messous, et pour la création de nouveaux bâtiments dont l'un d'eux est terminé : l'Infirmierie. Quel contraste avec les maisons voisines : de l'air, du soleil, des murs blancs, des carrelages clairs partout. Une salle d'épouillage pour les nouveaux arrivants, avec douche chaude et froide ; des salles de visite médicale et d'opérations ; de vastes dortoirs aux hautes et larges baies, sont réservés aux femmes, d'autres aux hommes, d'autres aux enfants, chacun dans des ailes distinctes et séparées par des cours largement ouvertes sur la campagne environnante. Buanderies et cuisines sont sobres mais nettes. On retrouve partout la recherche de ce qui est sain, gai et sans luxe inutile.

« Mais là ne s'arrête pas l'effort tenté par le Gouvernement. Un projet d'orphelinat a été étudié et mis au point. Malheureusement il manque le principal pour réaliser la chose : l'argent. En effet ce projet coûterait, pour l'ensemble, six millions, c'est-à-dire quatre millions de plus que la somme actuellement disponible. Aussi avons-nous dû nous contenter d'admirer sur le plan, les aménagements modernes du futur orphelinat de Béni-Messous.



Source : Journal *Afrique du nord illustré* du 1^{er} juin 1937 :

« Tout près d'Alger, en un lieu ignoré bien que proche des grandes routes, se dresse, en haut d'une colline, le bâtiment à la fois imposant et harmonieux de l'orphelinat de Béni-Messous. La grande bâtisse blanche nous apparaît dans un éblouissement de lumière, reposant sur le tapis velouté des champs de céréales et de fourrages que moire la fraîche brise des hauteurs. De cet endroit, on découvre la mer, infinie et bleue.

« L'accueil qui nous est fait, à l'entrée de l'orphelinat, est des plus charmants, d'abord parce que l'esthétique et l'harmonie intérieure de l'établissement correspondent en tous points à l'impression favorable donnée par la vue d'ensemble et surtout, parce que l'affabilité des dirigeants et du personnel est vraiment exquise.

« Un tintement de cloche, semblable à celui qui, au cours de nombreuses années marqua avec régularité nos heures d'écoliers, ébranle l'air de ses notes précipitées et claires. Puis, lorsqu'il se tait, il est remplacé par le brouhaha caractéristique d'une sortie de classe. Effectivement, dans les vastes couloirs se forment des rangées d'enfants, garçons et filles, vêtus de tabliers noirs. Leurs maîtres et maîtresses les accompagnent jusqu'aux cours de récréations où vont se dérouler les jeux quotidiens, coupant agréablement les heures studieuses.

« Sous la conduite des instituteurs détachés à l'orphelinat, nous visitons le groupe scolaire. Quatre classes aérées et éclairées par de vastes baies vitrées sont réparties par groupes de deux dans les ailes latérales du bâtiment. Les pupitres des enfants sont à leur taille, faits de bois clair d'une netteté et d'une propreté irréprochables. Aux murs, une décoration sobre et instructive agrément l'ensemble. La chaire des maîtres, les tableaux noirs, complètent l'ameublement. Comme nous sommes loin des sombres et tristes salles de classe de notre jeunesse ! Ici, il n'existe plus de sombres pupitres de bois noir et point n'est besoin de l'antique quinquet clignotant où brûlait un gaz jaunâtre. La clarté du jour suffit ; elle apporte joie et santé.

« Dans les cours de récréation, nanties de préaux couverts, presque aussi vertes que la partie découverte, les élèves s'adonnent, par groupes, à leurs jeux favoris. Les maîtres surveillent leurs ébats et l'on ne pense point, en cet instant, aux pénibles circonstances qui ont conduit ici ces enfants.

« L'un des préaux a été transformé en salle de spectacle. C'est là que, chaque semaine, sont réunis petits et grands. Un cinéma portatif y est installé pour la plus grande joie des pensionnaires qui voient défiler sur la toile blanche

de l'écran des films instructifs et récréatifs. Il faut voir avec quelle joie tous ces bambins prennent place et avec quel intérêt ils suivent les mouvements de l'opérateur. Là encore nous découvrons chez tous ces jeunes êtres le bonheur non dissimulé de vivre dans d'agréables conditions. Sur les visages, où ont disparu les marques de privations physiques, brille l'éclat de la santé morale. Toute cette enfance est heureuse, la vie ayant pris pour elle, peut être à son insu, un sens réel et bon.

« Les dortoirs alignent leurs rangées régulières de petits lits blancs à la tête desquels sont pendus, en un ordre parfait, quelques vêtements. Comme il doit faire bon reposer ici ! Et comme cela doit changer avec les pièces encombrées des habitations normales. Les réfectoires, avec leurs tables aux plateaux de marbre blanc, donnent encore l'impression de clarté, de netteté, de propreté, qui domine partout ici. Aux murs, des casiers abritent, dans leurs alvéoles régulières, les serviettes des pensionnaires.

« Une agréable odeur nous attire vers les cuisines, vastes et aérées où s'affairent, autour d'un matériel moderne et imposant, un sympathique chef et ses aides. L'heure du déjeuner approche et les senteurs s'échappant des grandes marmites luisantes aiguissent l'appétit ».



Les bâtiments de l'école militaire annexe des transmissions d'Afrique du nord à Beni-Messous.

A la suite de très nombreux attentats du FLN, le 7 janvier 1957, le gouvernement français confie au général Jacques Massu les pleins pouvoirs de police sur le Grand Alger (800 000 habitants dont une moitié de musulmans). Le général et ses 6 000 parachutistes ont mission de mettre fin au terrorisme dans l'agglomération.



Béni-Messous a été un centre d'interrogatoire des personnes suspectes d'appartenir à la rébellion.

Le 4 janvier 1957, le président du Conseil Guy Mollet décide de confier au général Massu les pleins pouvoirs civils et militaires, lors d'une réunion à Matignon où sont présents le Gouverneur général d'Algérie (fonction renommée « Résident Général ») Robert Lacoste. François Mitterrand, garde des sceaux, est chargé par le Conseil des ministres de défendre à l'Assemblée nationale le projet de loi accordant des pouvoirs spéciaux à l'Armée.

Le général Massu contrôle alors les pouvoirs de police, régnant non seulement sur sa division, la 10^e DP (Division parachutiste, 4 régiments), mais aussi sur la police urbaine et judiciaire, la DST, le Groupe de renseignements et d'exploitation (GRE), le SDECE (service de contre-espionnage) et son bras armé, le 11^{ème} Choc (3 200 parachutistes), le 9^{ème} régiment de zouaves implanté dans la Casbah d'Alger, 350 cavaliers du 5^{ème} régiment de chasseurs d'Afrique 5^e régiment, 400 hommes du 25^{ème} régiment de dragons, 650 hommes des deux détachements d'intervention et de reconnaissance, et 1 100 policiers, 55 gendarmes, 920 CRS, et quelque 1 500 hommes des Unités territoriales (UT), composées pour l'essentiel de pieds-noirs et dirigées par le colonel Jean-Robert Thomazo.

Le préfet Serge Barret signe le 7 janvier 1957, sur ordre du ministre résident Lacoste, une délégation de pouvoir au général Massu, disposant que « sur le territoire du département d'Alger, la responsabilité du maintien de l'ordre passe, à dater de la publication du présent arrêté, à l'autorité militaire qui exercera les pouvoirs de police normalement impartis à l'autorité civile ». Massu est chargé par cet arrêté : « d'instituer des zones où le séjour est réglementé ou interdit ; d'assigner à résidence, surveillée ou non, toute personne dont l'activité se révèle dangereuse pour la sécurité ou l'ordre public ; de réglementer les réunions publiques, salles de spectacle, débits de boissons ; de prescrire la déclaration, ordonner la remise et procéder à la recherche et à l'enlèvement des armes, munitions et explosifs ; d'ordonner et autoriser des perquisitions à domicile de jour et de nuit ; de fixer des prestations à imposer, à titre de réparation des dommages causés aux biens publics ou privés, à ceux qui auront apporté une aide quelconque à la rébellion »

L'Armée est investie des pouvoirs de police et chargée des missions normalement imparties à celle-ci, à la différence près qu'elles peuvent désormais être exercées en dehors de tout cadre judiciaire.

Guy Pervillé reprenant les chiffres avancés par Jacques Massu parle pour le bilan humain des pertes de la Zone autonome d'Alger de « moins d'un millier d'hommes, et très probablement le nombre relativement faible de trois cents tués »

Le bilan des victimes du terrorisme étant « de 314 morts et 917 blessés pour 751 attentats en quatorze mois »

Source : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=174

A L'OCCASION DE LA FETE DU « TET »

Le "commando Dam San" a reçu, à Beni-Messous son chef le général Salan

On l'appelle maintenant le « commando vietnamien ». En Indochine on le désignait par « commando Dam San » ou du « Tigre Sacré », dévotion en honneur chez les Rhodés, montagnards du centre Viet-Nam, qui le composent encore en majorité.

Cette unité, récemment reconstituée sous les ordres du capitaine Marietton, s'est illustrée il y a quelques jours dans les combats de Duovivier aux côtés des légionnaires du 1^{er} R.E.P.

A l'origine, le commando était composé de deux sections de Rhodés venus en Algérie avec le 22^e R.I.C. Ils étaient alors le long de la frontière algéro-marocaine. Ces éléments ont été ensuite complétés avec des Vietnamiens répartis dans de nombreuses unités coloniales. Beaucoup parmi eux sont des parachutistes. Les autres servaient en Indochine comme suppléants. On trouve aussi au commando des Cambodgiens, des Tonkinois et des Vietnamiens.

Hier, pour la fête du Têt — le nouvel An indochinois — ils avaient invité le général Raoul Salan, ainsi que les généraux Allard, Lacombe, Gracieux, Joubaud et Dulac, à partager leurs traditions.

Au camp de Beni-Messous, où est installée la base arrière du commando, pétards (nombreux), cris, danse du dragon et menu indochinois, ont réveillé la sordide nostalgie que conservent tous les anciens d'Indochine.



LUCE FEYX



Au cours du repas servi dans la salle des fêtes de la base du commando, de nombreuses danses ont eu lieu. Sur notre cliché on reconnaît notamment le général Salan et le capitaine Marietton

5 juin 1836 : La surprise de Béni-Messous (Source Gallica : *L'Echo d'Alger*) – Auteur M. Gaston Marguet

« En 1832, des émigrants alsaciens qui s'étaient rendus au Havre, avec l'intention de s'embarquer pour le Brésil, furent invités par le ministère de la Guerre, à renoncer à leur idée de se rendre en Amérique et à venir coloniser les territoires nouvellement conquis des environs d'Alger.

« Ces colons alsaciens furent répartis, par le Duc de Rovigo, entre deux points choisis pour ce premier essai de colonisation, à Kouba et Dély-Ibrahim A ces émigrants officiels venus se joindre quelques colons volontaires originaires du Midi de la France, et l'administration de la guerre avait favorisé ces pionniers en leur accordant l'aide de soldats en congé semestriels qui, en emportant avec eux chez les patrons où ils allaient servir leurs armes et munitions, devaient contribuer à assurer la défense de ce village d'avant poste du Sahel, en cas d'attaques subites des terribles cavaliers Hadjoutes de la Mitidja.

« Cette organisation, très bien conçue, ne devait pas donner, dans la pratique, les résultats heureux qu'on attendait. Sur l'emplacement occupé actuellement par l'asile départementale de Béni-Messous, Lanternier, avait acquis de ses deniers des terres qu'il exploitait pour leur fourrage, marchandise alors plutôt rare et très demandée par les services de l'Intendance.

« Le 5 juin, vers 5 heures du soir, plusieurs groupes d'arabes maraudeurs étaient parvenus, en se glissant de ravin en ravin, jusqu'à proximité d'un champ de Béni-Messous, où un certain nombre de colons aidaient la famille Lanternier, propriétaire du lieu, à botteler des fourrages. Avant que nos compatriotes se soient doutés de la présence des ennemis, ceux-ci firent une décharge générale de leurs armes, tuaient trois des travailleurs et en blessaient grièvement un quatrième, mettant les autres en fuite.

« Cinq de ces derniers, poursuivis par les Arabes, étaient faits prisonniers et emmenés. C'étaient quatre femmes et un homme. Lanternier père, sa femme et sa fille, âgée de 17 ans, et deux autres jeunes filles de colons alsaciens, Mlles Langue et Brizard. Aussitôt que les habitants de Dély-Ibrahim entendirent les coups de feu, ils prirent leurs armes pour courir au secours de leurs concitoyens, mais vainement. Les arabes, montés sur de rapides chevaux, emportant leurs captures couchées sur le devant de leur selle, furent vite hors d'atteinte des français.

« Le père Lanternier ne resta pas longtemps prisonnier. Il fut compris dans un échange de prisonniers français contre des prisonniers arabes, mais sa femme, sa fille et les deux jeunes alsaciennes prises en même temps, furent emmenées au Maroc et internées dans des séraïls. Mlle Lanternier, convertie à l'Islam, sous le nom de Dagia, devint la femme légitime du fils du sultan. On assure que le souverain déchu, Abdul-Haziz, est l'arrière petit-fils de la jeune fille capturée à Béni-Messous ».

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : (09/01/1836) de MULLER Charles (*Père et Mère Cultivateurs*) ;

-1^{er} décès : (25/02/1836) de M. GUIARD Louis (Sans aucune précision) ;

-1^{er} mariage : (04/05/1836) de SASSIER Jacques (*Cultivateur natif Orne*) avec Mlle GAUTHIER Anne (SP *native de la Seine*) ;

Les premiers DECES :

1836 (03/06) : BRISSARD Jean ; "X" Adolphe ; et KNOLL Françoise (Sans autres précisions) ;

1836 (19/06) : MARQUET Domingo (Sans autres précisions) ;

1836 (22/08) : WEINTZ Elisabeth (Sans autres précisions) ;

1836 (05/09) : FINGLEINER Adam (Sans autres précisions) ;

1836 (13/09) : CHAVANEL Antoinette et ILLIG Catherine (Sans autres précisions) ;

1836 (26/09) : FETZER Jacob (Sans autres précisions) ;

1836 (06/10) : SCHWARTZ (Sans autres précisions) ;

1836 (09/10) : MAYER Catherine (Sans autres précisions) ;

1836 (13/10) : CHAVANEL Françoise (Sans autres précisions) ;

1836 (19/10) : HISTER Philippe (Sans autres précisions) ;

1836 (24/10) : VILLARET Françoise (Sans autres précisions) ;

1836 (10/11) : SINTER Catherine et SINTER Marguerite (Sans autres précisions) ;

1903(21/01) : MORALI Moïse (32 ans natif Alger), décédé à Béni-Messous ;

1903 (11/03) : PIZZO Maria (native Philippeville), décédée à Béni-Messous ;

1903 (10/06) : CAMILIERI Joseph (21 ans natif El-Biar), décédé à Béni-Messous ;

1903 (04/07) : CHOURAQUI Prosper (natif Médéa), décédé à Béni-Messous ;

1903 (09/07) : FENECH Antoine (natif de Bône), décédé à Béni-Messous ;

1903 (27/07) : POZNACK Daniel (70 ans natif Russie), décédé à Béni-Messous ;
 1903 (27/08) : COSTA Vincent (18 ans natif Ténés), décédé à Béni-Messous ;
 1903 (29/10) : AGRECH Jean (natif de Batna), décédé à Béni-Messous ;
 1903 (15/11) : BROSSARD Anna (Native de Marseille), décédée à Béni-Messous ;
 1903 (22/11) : MIEGEVILLE Anna (sans précisions), décédée à Béni-Messous ;
 1903 (16/12) : SCHEMER Augustine (39 ans native Mahelma), décédée à Béni-Messous ;
 1903 (30/12) : DEMOGLIO Rosalie (17 ans native Ténés), décédée à Béni-Messous ;
 1904 (13/01) : MARTEL Rose (native Palerme -Italie), décédée à Béni-Messous ;
 1904 (09/11) : DRIEUX Alexandrine (Sans précisions), décédée à Béni-Messous ;

Années :	1837	1838	1839	1840	1841	1842	1843	1844	1845
Décès :	15	3	18	13	14	23	36	abs	37

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

1836 (23/05) : M. QUINSON Pierre (Maçon natif Alpes de Hte Provence) avec Mlle WADEY Juliane (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1836 (12/08) : M. WIETRICH Laurent (? natif d'Alsace) avec Mlle MULLER A. Marie (Blanchisseuse native de Moselle) ;
 1836 (23/10) : M. BERNIES Pierre (Maçon natif du Gers) avec Mlle CHAVANEL Guillonne (Cuisinière native de Dordogne) ;
 1837 (16/05) : M. PELLE René (Charron natif Maine et Loire) avec Mlle KISTER Jeanne (SP native de Moselle) ;
 1837 (13/09) : M. BRETIN Louis (Charron natif Côte d'Or) avec Mlle ETEVENON Françoise (SP native ?) ;
 1838 (01/05) : M. REMLIN Christophe (Cordonnier natif ALLEMAGNE) avec Mlle MULLER Marguerite (Blanchisseuse native de Moselle) ;
 1838 (07/08) : M. FESTER Jacob (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle SCWARTZ Raine (Blanchisseuse native de Moselle) ;
 1838 (11/08) : M. GRENZER André (Menuisier natif ALLEMAGNE) avec Mlle LANG A. Marie (Gouvernante native d'ALLEMAGNE) ;
 1838 (12/08) : M. OSTER Jean (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle SCHREINER Régine (Cultivatrice native d'ALLEMAGNE) ;
 1838 (12/08) : M. KUHN Jean (Voiturier natif d'Alsace) avec Mlle OSTER Marie (Cultivatrice native d'ALLEMAGNE) ;
 1839 (08/05) : M. AESTERLE Elogue (Menuisier natif ALLEMAGNE) avec Mlle STOLLER Marie (Cultivatrice native d'Alsace) ;
 1839 (09/05) : M. BARTH François (Cultivateur natif d'ALLEMAGNE) avec Mme (Vve) BUHLER Catherine (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1839 (01/06) : M. ANGEL Michel (Cultivateur natif d'ALLEMAGNE) avec Mme (Vve) SCHEFFER Marie (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1839 (24/07) : M. (Veuf) LACOUME Bernard (Maçon natif Hte Garonne) avec Mlle MARTEAU Marie (SP native Eure et Loir) ;
 1839 (24/07) : M. ANDRE François (Peintre natif de la Meurthe) avec Mlle MARTEAU Augustine (SP native Eure et Loir) ;
 1839 (05/10) : M. OSTER Jacques (Cultivateur natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle STOLLER Catherine (SP native d'Alsace) ;
 1839 (21/10) : M. KLEIN Michel (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle MULLER Magdelaine (SP native de Moselle) ;
 1839 (14/11) : M. HERIOT François (Colon natif Hte Saône) avec Mlle SCHNEIDER Marie (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (09/01) : M. GROUBER André (Cultivateur natif Alsace) avec Mlle HILDENBRAND Marie (SP native d'Alsace) ;
 1840 (03/03) : M. ADAM Simon (Boulangier natif Sarthe) avec Mlle HIMELSBACH Eve (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (24/06) : M. WEIS Jean (Cultivateur natif d'ALLEMAGNE) avec Mme (Vve) SCHWARTZ A. Marie (Cultivatrice native de Moselle) ;
 1840 (01/07) : M. LEYMONIE Jean (Commerçant natif Dordogne) avec Mlle MOLL Florensa (SP native des Baléares) ;
 1840 (20/07) : M. LAMBRECHT Adam (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle KEHERER A. Marie (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (23/07) : M. ARGAST J. Jacques (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle HUND M. Anne (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (28/07) : M. MAYER Jacob (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle WEINTZ Suzanne (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (08/09) : M. CHAVANEL Martial (Colon natif de Dordogne) avec Mlle WOLLENSCHNEIDER Cécile (SP native de Moselle) ;
 1840 (29/09) : M. BEKER Pierre (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle HOESTLE Elisabeth (SP native d'Alsace) ;
 1840 (07/11) : M. BRUNCK Jacques (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle GUIFS Maria (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (21/11) : M. (Veuf) FIEGER Pierre (Colon natif d'ALLEMAGNE) avec Mlle KOLSCH A. Marie (SP native d'ALLEMAGNE) ;
 1840 (26/11) : M. BUSCH Henry (Maçon natif d'ALLEMAGNE) avec Mme (Vve) VODAY Juliane (SP native d'ALLEMAGNE) ;



Avant 1957 : Abbé Vincent SERRALDA 1957 : Père P. MARSAC, Prêtre auxiliaire 1960 - 1962 : Père J. LEMOINE

Autres Mariages relevés :

(1905) ANSALER ou HANSSLER Emile (*Cantonnier*)/SCHREIBER Marie ; (1900) ASSANTE Antoine (*Cultivateur*)/SERRA Agathe ; (1905) BALDACCHINO Joseph (*Laitier*)/BUFI Marie ; (1892) BECKER Pierre (*Cultivateur*)/BERGDOLL Jeanne ; (1905) BECKER Aimé (*Cultivateur*)/SADINE Marie ; (1903) BIZOT Henri (?)/GRUBER Marie ; (1904) BOUSQUET Louis (*Cultivateur*)/SCHNEIDER M. Antoinette ; (1898) BOUSQUET Lucien (*Cultivateur*)/BERGDOLL Alice ; (1901) BRUNCK Joseph (*Facteur PTT*)/PAILHAS Clarice ; (1898) CAMILIERI Jacques (*Cultivateur*)/SUPINO Marie ; (1901) CAPBAL Paul (*Payeur Trésor*)/GOUTARD M. Louise ; (1891) DAVELUY François (*Négociant*)/MILSOT Marguerite ; (1897) DAVID Maurice (*Fermier*)/UREN Marguerite ; (1901) DORVEAUX Victor (*Commerçant*)/France M. Louise ; (1903) FEHR Ernest (*Cultivateur*)/ZEYSSOLFF Camille ; (1892) FISCHER Jacques (*Cultivateur*)/ZITTEL Catherine ; (1894) GARDAIRE Victor (*Secrétaire Mairie*)/ZITTEL Elise ; (1898) GISSOT Marius (*Laitier*)/LEMOUZI Julie ; (1894) GODEAU Joseph (*Cultivateur*)/MICHEL Florence ; (1905) GUILLEMINOT Gabriel (*Cultivateur*)/SCHNEIDER Marie ; (1904) HEITZ François (*Tailleur*)/ROUZAUD Joséphine ; (1898) HEUSINGER Jean (*Cultivateur*)/PFOHL Angeline ; (1901) HUGON Augustin (*Charron*)/VALENTIN Hélène ; (1896) ISCHY Charles (*Cultivateur*)/ROUZAUD Madeleine ; (1899) JAMOT Alfred (*Ingénieur agricole*)/RICHARD Jeanne ; (1905) JUANEDA Michel (*Cultivateur*)/SALORT Madeleine ; (1893) JULIEN Henri (*Forgeron*)/CHAIGNEAU Jeanne ; (1899) KIEFFER Louis (*Clerc*)/VERRON Rosalie ; (1905) LAFORGUE J. Joseph (*Douanier*)/COTTES Joséphine ; (1891) LAPORTE Joseph (*Cultivateur*)/ZITTEL Catherine ; (1895) LEBLANC Henri (*Maçon*)/LAJUGIE Marguerite ; (1896) LEMOUZY François (*Laitier*)/GAU Elisa ; (1891) MARTI Christophe (*Cultivateur*)/ALARY M. Rose ; (1890) MASCARA Pierre (*Jardinier*)/MELIA Catherine ; (1903) MEUNIER Eugène (*Bottier*)/TRINCHAN Laetitia ; (1897) MEYER Félix (*Cultivateur*)/SODINE R. Marie ; (1894) MURAOUR Jean (*Cultivateur*)/MURAIRE Julie ; (1891) OSTER Jean (*Cultivateur*)/BECKER Christine ; (1901) PAILHAS Eugène (*Cultivateur*)/PFOHL Françoise ; (1905) PAILHAS François (*Cultivateur*)/ZITTEL Louise ; (1903) PFOHL Paul (*Cultivateur*)/TUDURI Geromina ; (1904) PIAT Charles (*Ebéniste*)/CUBILIER Jeanne ; (1891) PINARD Jules (*Employé*)/DUNOYER Joséphine ; (1897) RIERA Jean (*Cultivateur*)/SALLERAS Marie ; (1904) RIGAL Hyppolite (*Militaire*)/STOTZ Louise ; (1896) ROBERT Henri (*Avoué*)/ARLES-DUFOUR Pauline ; (1892) ROQUES Louis (*Forgeron*)/WALTER Caroline ; (1892) ROTH Ferdinand (*Cultivateur*)/BAUDIER Julie ; (1897) ROTH Ferdinand (*Cultivateur*)/BOURREL Rosine ; (1890) ROTH Louis (*Cultivateur*)/GODEAU Julie ; (1898) ROUZAUD Joseph (*Cultivateur*)/SÛNER Martine ; (1899) RUIDAVETS Domingo (?)/DOMAINE Antoinette ; (1894) SAUREL J. Baptiste (*Charron*)/LEMOUZY Euphrasie ; (1896) SAUREL J. Baptiste (*Charron*)/ROUZAUD Geneviève ; (1899) SAUVAN Eugène (*Cultivateur*)/DEROZIER Marie ; (1897) SAVELLI André (*Commis greffier*)/GODEAU Eugénie ; (1894) SCHEFFER Pierre-Auguste (*Cultivateur*)/GRUBER Louise ; (1905) SCHNEIDER Frédéric (*Cultivateur*)/ARNAUD Joséphine ; (1894) SCHNEIDER Philippe (*Cultivateur*)/COTTES Eugénie ; (1901) SERRA Jean (*Cultivateur*)/PONS Thérèse ; (1903) SERRA Jean (*Cultivateur*)/TUDURI Jeanne ; (1905) SERRA Michel (*Boulangier*)/DANJOU Marguerite ; (1891) STRASSEL Nicolas (*Chef Musique*)/CUZIN Louise ; (1893) VERJAT Tobie (*Cultivateur*)/SIMON Marie ; (1898) VEZIEN Amédée (*Employé*)/BOUSQUET Zoé ; (1895) WALTER Jacob (*Cultivateur*)/POULAIN Madeleine ; (1894) ZITTEL Frédéric (*Cultivateur*)/SCHNEIDER Thérèse ; (1892) ZITTEL Jean (*Cultivateur*)/DERTIER Marguerite ;

Quelques Naissances relevées :

(*Profession du père)

(1901) ALEMANY José (**Cultivateur*) ; (1902) ALLEMANE Joséphine (*Journalier*) ; (1902) ALLEMANE Rose (*Journalier*) ; (1905) ANGELOTTI Dominique (?) ; (1902) ARNOLD Emile (*Cultivateur*) ; (1903) ASSANTE Charles (*Cultivateur*) ; (1902) BAGUR Françoise (*Cultivateur*) ; (1903) BARLISA Vincent (*Journalier*) ; (1901) BARDISSA J. Baptiste (*Journalier*) ; (1904) BATTESTI Olga (*Secrétaire Mairie*) ; (1905) BECKER Aimé (*Journalier*) ; (1901) BECKER François (*Cultivateur*) ; (1902) BECKER Marie (*Cultivateur*) ; (1904) BIRNESSER François (*Cultivateur*) ; (1902) BIRNESSER Léopold (*Cultivateur*) ; (1901) BOUSQUET Lucien (*Cultivateur*) ; (1903) BOUZA Sébastien (*Cultivateur*) ; (1904) BOYER Daniel (*Cultivateur*) ; (1901) BOYER Lucie (*Gérant*) ; (1904) BRIGNON Andréa (*Forgeron*) ; (1902) BRIGNON J. Baptiste (*Forgeron*) ; (1903) BRUNCK Félicité (*Facteur PTT*) ; (1905) BRUNCK Gilberte (*Facteur PTT*) ; (1904) BUADES Pauline (*Cultivateur*) ; (1901) CHIBANE Fathma (*Journalier*) ; (1903) CUBILIER J. Paul (*Cultivateur*) ; (1905) CUBILIER Yvonne (*Cultivateur*) ; (1903) DAVY-DE-CHAVIGNE Yolande (*Cultivateur*) ; (1902) GENET Raoul (*Cultivateur*) ; (1901) GERALDE Joseph (*Cultivateur*) ; (1904) GODEAU Félicien (*Cultivateur*) ; (1902) GORNES Jean (*Cultivateur*) ; (1903) GRUBER Emile (*Cultivateur*) ; (1901) GRUBER Jeanne (*Cultivateur*) ; (1904) HAMZA Baïa (*Cultivateur*) ; (1904) HAMZA Braham (*Journalier*) ; (1901) HUGON Emile (*Charron*) ; (1902) KASTLE Gabrielle (*Cultivateur*) ; (1905) KASTLE Raoul (*Cultivateur*) ; (1904) KASTLE Renée (*Cultivateur*) ; (1902) LAPORTE Emilienne (*Employé*) ; (1901) LAPORTE Mathilde (*Cantonnier*) ; (1904) LAPORTE Prosper (*Employé*) ; (1904) LEHOUX Raoul (?) ; (1901) MARTI Maurice (*Cultivateur*) ; (1904) MARTINEZ Christian (*Cultivateur*) ; (1904) MESQUIDA Agathe (?) ; (1904) MOTTAZ Berthe (*Employé*) ; (1905) NADAL Edgar (*Cultivateur*) ; (1905) OLIVES François (*Cultivateur*) ; (1904) OLIVIER Sylvie (*Cultivateur*) ; (1902) OSTER Florence (*Cultivateur*) ; (1902) PAILHAS Eugène (*Cultivateur*) ; (1903) PAILHAS Jeanne (*Cultivateur*) ; (1903) PEDRO J. Baptiste (*Jardinier*) ; (1902) PERES Laurent (*Journalier*) ; (1904) PERES Vincent (*Journalier*) ; (1905) PFOHL Paule (*Cultivateur*) ; (1904) PRADAL Henri (*Employé*) ; (1903) PREAU Gilbert (*Cultivateur*) ; (1901) RIBES Baptiste (*Journalier*) ; (1904) ROBIN Eugène (*Cultivateur*) ; (1901) ROTH Albert (*Cultivateur*) ; (1904) SALORD Alice (*Garçon d'écurie*) ; (1903) SALORD Jeanne (*Garçon d'écurie*) ; (1902) SAUREL Emma (*Charron*) ; (1905) SAUREL Jeanne (*Charron*) ; (1904) SAVELLI Félicie (*Rentier*) ; (1903) SCHEFFER Maurice (*Cantonnier*) ; (1905) SERRA Agathe (*Cultivateur*) ; (1904) SERRALTA Raphaël (*Cultivateur*) ; (1904) SIGNES Jeannette (*Cultivateur*) ; (1902) SIGNES Joseph (*Cultivateur*) ; (1903) SINTES M. Antoinette (*Cultivateur*) ; (1905) SOLER Juan (*Cultivateur*) ; (1904) TORRES Geronima (*Cultivateur*) ; (1901) VIDAL Marie (*Journalier*) ; (1905) ZITTEL Lucien (*Cultivateur*) ; (1902) ZITTEL Yvonne (*Cultivateur*) ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à Google vous devez alors inscrire anom Algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner DELY-IBRAHIM sur la bande défilante.

-Dès que le portail DELY-IBRAHIM est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

Année 1884 = 648 habitants dont 488 européens ;
Année 1892 = 723 habitants dont 557 européens ;
Année 1902 = 777 habitants dont 666 européens ;
Année 1936 = 1 586 habitants dont 863 européens ;
Année 1954 = 1 216 habitants dont 436 européens ;
Année 1960 = intégré dans le Grand Alger

En 1959, lorsqu'est créé le Grand-Alger, Béni-Messous fera partie avec Air-de-France et Dély-Ibrahim du 7^e arrondissement de la ville administrée par El-Biar.

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est une ancienne subdivision territoriale de l'Algérie. Créé par la France en 1848. Sa préfecture était Alger. Il avait l'index **91** et de 1956 à 1962 celui du **9A**.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'Alger fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de Constantine et à l'Ouest le département d'Oran.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'Alger couvrait alors un peu plus de 170 000 km²



L'Arrondissement d'ALGER comprenait 32 localités :

ALGER - BABA-HASSEN - BAINS-ROMAINS - BARAKI - BEN-AKNOUN - BIRKADEM - BIRMANDREIS - BOUZAREA - CAP-CAXINE - CHERAGAS - CRESCIA - DELY-IBRAHIM - DRARIA - EL-ACHOUR - **EL-BIAR** (BENI-MESSOUS) - GUE-DE-CONSTANTINE - GUYOTVILLE - HARRACH - HUSSEIN-DEY - KOUBA - LA-TRAPPE - MAHELMA - OULED-FAYET - POINTE-PESCADE - LA-REDOUTE - SAINT EUGENE - SAINT-FERDINAND - SAINTE-AMELIE - SAOULA - SIDI-FERRUCH - STAOUELI - ZERALDA -



Grand ALGER

Par les décrets n° 59-321 du 24.02.1959 et n° 60-163 du 24.02.1960, l'organisation de la commune d'Alger sera réorganisée : le « Grand Alger » est formée en agglomérant au centre-ville douze anciennes communes de la périphérie. L'ensemble est divisé en dix arrondissements, dont la gestion est assurée par un administrateur général, par un conseil municipal élu et par des maires et adjoints d'arrondissement.

Les communes concernées par cette réforme étaient :

- AIR-DE-FRANCE, 7^e arrondissement
- BARAKI, 10^e arrondissement
- BIRMANDREIS, 8^e arrondissement
- BOUZAREAH, 6^e arrondissement
- DELY-IBRAHIM, 7^e arrondissement
- EL-BIAR, 7^e arrondissement
- HUSSEIN-DEY, 9^e arrondissement
- KOUBA, 8^e arrondissement
- MAISON-CARREE, 10^e arrondissement
- MUSTAPHA, 4^e arrondissement
- OUED-SMAR, 10^e arrondissement
- SAINT-EUGENE, 6^e arrondissement

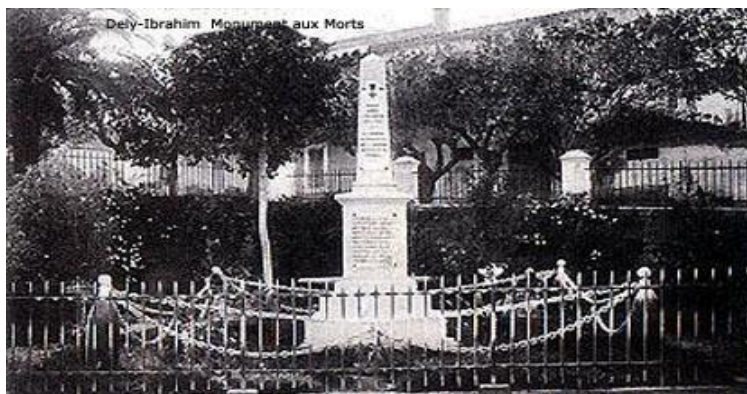


L'hôpital de Béni-Messous

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Le relevé n°54606 de la commune de DELY-IBRAHIM mentionne les noms de **14 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918 ; savoir :



BENEJAN Jean (Mort en 1914) -BISSON André Marcel (1917) -HUGON Augustin Célestin (1919) -KIEFFER Robert Jean (1915) -MAJUREL Marius Jean (1915) -MARTI Christophe (1914) -MARTI Joseph Charles (1918) -MARTI Marius (1916) -MYR Michel Jacques (1914) -RENAUD Louis Auguste (1916) -ROTH Laurent Jacques (1915) -ROTH René Jean Baptiste (1915) -SOLIVERES Casimir (1915) -SUCAU Jules (1914)

-Nous pensons toujours à nos soldats, victimes de leurs devoirs à DELY-IBRAHIM ou dans la région dont :

Tirailleur (13^e RTS) ALLEMAND René (20 ans), tué à l'ennemi le 19 novembre 1958 ;

EPILOGUE : OULED-BENI-MESSOUS.

De nos jours = 36 191 habitants (recensement de 2008)

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<https://encyclopedie-afn.org/>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://rambert.francis.free.fr/environs/delyibrahim/beni_messous/benimessous.htm
http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Alger/Alger.html
<https://tenes.info/nostalgie/BENIMESSOUS>
<http://algeroisementvotre.free.fr/site3000/village2/villa031.html>
<https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1678?lang=en>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaudio.rosso3@gmail.com]